

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 juillet 2012.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 juin 2012**

**2012 V. 89** - Vœu relatif à la réalisation d'une opération de logements sociaux et équipements publics au 63, boulevard de Charonne (11<sup>e</sup>).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que l'opération du 63, boulevard de Charonne, qui comprend une crèche de 66 places, une centaine de logements sociaux, une maison de santé, une vingtaine de studios pour personnes âgées handicapées, et un grand commerce, est essentielle pour les habitants de l'arrondissement car elle permettra de répondre à de nombreux besoins ;

Considérant que le 11<sup>e</sup> arrondissement reste déficitaire en termes de logement social et d'équipements de petite enfance ;

Considérant que conformément au planning des travaux, cette opération devait être livrée dans la mandature ;

Considérant que cette opération prend aujourd'hui du retard, que le permis de construire n'est pas délivré en raison du manque d'éléments relatifs au traitement global de la dépollution du site ;

Aussi, sur la proposition de M. Patrick BLOCHE et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés,

Emet le vœu :

Que les éléments manquant puissent être transmis dans les meilleurs délais afin que le permis de construire soit délivré d'ici l'été et que les travaux de construction démarrent avant le début d'année 2013.